



UDALBILTZA[®]

EUSKAL HERRIKO UDAL ETA HAUTETSIEEN BILTZARRA

DÉCLARATION D'ABERRI EGUNA 2011

UDALBILTZA[®]: LA PAIX ET LE DROIT DE DÉCIDER NOUS RAPPROCHENT

UDALBILTZA[®], l'institution nationale des élus municipaux d'Euskal Herria, a été fondée en 1999 au cours de l'acte qui a réuni 317 maires et représentants municipaux. Deux mois après, lors de la déclaration qu'ils firent à l'occasion de l'Aberri Eguna, ils constatèrent le moment historique qu'ils étaient en train de vivre, le processus politique qui apporterait la « véritable paix et démocratie » et par conséquent, « le moment de rassembler des forces ».

Udalbiltza[®] a commencé son parcours après l'accord de Lizarra-Garazi et l'annonce du cessez-le feu de l'ETA, au moment où il semblait que la paix était possible grâce au travail en équipe.

Cependant, il n'en a pas été ainsi. Nous n'avons pas obtenu la paix. Tout au contraire, l'ETA a interrompu le cessez-le-feu et fait voler en éclats le processus de paix, empêchant ainsi les euskalduns de voir leurs souhait et mandat se réaliser. Elle est retournée à la violence du passé et en janvier 2000, elle a recommencé à assassiner cruellement, ne laissant derrière elle qu'affliction et colère.

Dans notre histoire, dans l'histoire d'Euskal Herria, ce sont ces faits qui sont restés gravés. Douze ans plus tard, à l'occasion de cet Aberri Eguna 2011 que nous sommes en train de fêter, nous pouvons comparer cette époque à celle que nous vivons actuellement. Aujourd'hui aussi l'espoir de paix est toujours vivant. Nous osons même en dire plus : nous ne nous sommes jamais sentis aussi proches de la paix définitive. Aujourd'hui, on ne sent plus la joie et l'impatience qui se sont envolées en 1998, tous les événements qui ont eu lieu au cours des ces années y ont contribué. Malgré tout, il est évident que quelque chose d'inouï est en train de se produire : plus aucune force politique abertzale n'accepte la voie de la violence et la voie politique en même temps.

Les accords de Lizarra-Garazi ont également eu d'autres conséquences. À côté du cessez-le-feu de l'ETA, un mouvement,

inconnu jusqu' alors a été possible le travail conjoint des abertzales. Pour la première fois, le Lehendakari lui-même, Juan José Ibarretxe, signa en 1999, la déclaration de collaboration souscrite par tous les partis au Parlement Basque. Mais les forces espagnoles qui étaient aux aguets furent terrifiées de voir les mouvements que les institutions démocratiques basques faisaient. Ainsi, les partis espagnols, en constatant qu'Euskadi se soulevait comme peuple, accordèrent la "Stratégie d'État" pour contrecarrer le mouvement abertzale, et le PSOE et le PP signèrent l'Accord Antiterroriste. Son but, selon les signataires, était de lutter contre l'ETA, or, la finalité de l'accord n'était pas seulement de s'opposer à l'ETA, mais d'aller aussi contre les partis abertzales de l'époque, en déclarant que les partis démocratiques, ne pouvaient agir que dans le cadre de la Constitution espagnole. Cette décision et toutes celles prises par la suite, sont l'essentiel de l'Accord Antiterroriste, comme le changement de la Loi des Partis ou l'opération qui a permis à Patxi López de devenir Lehendakari pour refuser à Euskal Herria la personnalité comme peuple et ses droits et nier au mouvement abertzale sa raison d'être.

Nous savons ce qui est arrivé au cours des dernières années. La Stratégie d'État, les illégalisations, le détrimement des milieux démocratiques, la judicialisation de la politique et la politisation de la justice et le pacte blindé entre la droite et les socialistes d'Espagne. Ceci n'arrive qu'en Euskal Herria, en Navarre et à la Communauté Autonome Basque, nulle part ailleurs. Le Parti Socialiste et le Parti Populaire – ou comme en Navarre, la droite *espagnoliste* de UPN – confirment ainsi ce qu'ils continuent de nier : la particularité d'Euskal Herria.

Face au « perfectionnement » des stratégies mises en place depuis 2000, le Lehendakari Ibarretxe, a basé sa politique sur le droit d'exister de notre peuple et la décision de son avenir. Après les adoptions la Ley del Nuevo Estatuto et l'ultérieure Ley de Consulta par le Parlement Basque, l'Espagne les a rejetées toutes les deux, méprisant ainsi le souhait de la majorité de la société basque. Face à la clameur démocratique et des droits de ce peuple, la réponse de l'Espagne a toujours été la prohibition.

C'est une stratégie d'état antidémocratique, opprimante, négationniste et prohibitionniste, pour qui, l'activité armée de l'ETA une bonne alliée. Au cours des dernières années l'ETA a donné à l'État l'arme dialectique pour nier la légitimité du mouvement abertzale.

Le nouveau tournant amorcé par la gauche abertzale – il était temps!- nous place face un scénario inconnu jusqu'ici. À l'Aberri Eguna de 2011, il n'y aura pas de place pour les menaces et les

impositions de l'ETA. En 1977, cela fait maintenant trois décennies, la plupart du mouvement abertzale, a dit devant le peuple qu'il n'y aurait pas d'autre voie que la démocratique. Depuis, tous n'ont pas suivi cette voie, mais le fait de constater que le peuple a pris ce chemin a eu comme conséquence la ferme décision prise par la gauche abertzale en 2010. Bien que tardive, bienvenue soit-elle auprès des raisons que ce peuple a si souvent demandées. En fait, nous avons beaucoup de choses à fêter à l'occasion de cet Aberri Eguna.

Mais nous avons encore un long chemin à parcourir. Il reste un énorme travail pour faire la paix, pour la réconciliation, pour apprendre à respecter les personnes et les idées politiques, pour reconnaître tous les droits de tous les citoyens. Il faudra oublier les attitudes autistes du passé, l'intolérance et le sectarisme, afin que la cohabitation se base sur le respect mutuel.

Nous sommes un petit peuple. Ils nous ont divisés entre les États d'Espagne et de France. Les frontières politiques et administratives mettent des obstacles à notre collaboration. La diversité qui caractérise le XXIe siècle se retrouve aussi chez nous. Mais l'avenir d'Euskal Herria, basé sur son histoire, sa culture et sa personnalité propre, ne pourra se construire qu'avec la volonté, la liberté, la conviction et la légalité démocratique de ses citoyens.

Les mairies, nous avons une déclaration pionnière : la déclaration conjointe de la République faite par les maires basques en 1931, en suivant les pas du maire de Getxo, qui fut plus tard le premier Lehendakari, José Antonio Agirre. Lorsque l'autodétermination d'Euskadi fut déclarée pour la première fois à Guernica, la République interdit aux maires basques de l'appliquer. Mais l'idée du droit à l'autodétermination est restée présente. Udalbiltza[®] a le flambeau à prendre.

Basques de Araba, Bizkaia, Gipuzkoa, Lapurdi, Nafarroa et Zuberoa, rassemblons nos forces pour faire que ce droit devienne une réalité. Pour parvenir à ce but, Udalbiltza[®] utilisera tous les moyens à sa portée.

GORA EUSKADI ASKATUTA!

Assemblée Directive d'UDALBILTZA[®]

Á Euskal Herria, le 24 avril 2011